

AVIS PUBLIC



PUBLICATION DE RÈGLEMENT 2178-2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, greffier de la susdite Ville :

QUE lors de la séance du 31 mai 2021, les membres du conseil ont adopté le règlement suivant :

- Règlement 2178-2021 modifiant le règlement 2158-2019 décrétant la tarification pour certains biens, services et activités de la Ville de Saint-Charles-Borromée.

QUE ce règlement peut être consulté sur demande formulée à cet effet par téléphone au **(450) 759-4415** ou par courriel au **info@vivrescb.com**, auprès des Services administratifs de la Ville.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Charles-Borromée
Ce 1^{er} juin 2021.

(signé)

Me David Cousineau, LL.B., MBA
Avocat – Greffier